

La convocation a été adressée individuellement le 19 juin 2017 à chaque Membre du Conseil d'Administration pour la réunion du 27 juin 2017.

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 27 juin 2017

L'an deux mil dix-sept, le vingt-sept juin, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale d'Aix-sur-Vienne, dûment convoqué, s'est réuni au dojo du Centre Culturel Jacques Prévert d'Aix sur Vienne, sous la vice-présidence de Martine CELAS.

Présents : Martine CELAS, Christian CELERIER, Monique LE GOFF, Marie-Claire SELLAS, Annie LABRACHERIE, Marie-Agnès TREILLARD, Jean-Pierre BRUNET, Christine TREILLARD, Joëlle DUMONT, Ginette BUISSON, Raphaëlle VIGNERAS.

☞ Martine CELAS procède à l'appel des membres du Conseil d'Administration et demande si aucune remarque n'est à formuler quant au dernier compte-rendu. Celui-ci est donc adopté.

☞ Le règlement intérieur du CCAS a été adopté par Conseil d'Administration le 24 septembre 2014. Les missions du C.C.A.S. ayant évolué, il était nécessaire de l'actualiser. Le Conseil d'Administration adopte le règlement intérieur du Centre Communal d'Action Sociale d'Aix sur Vienne tel que joint en annexe (délibération n°2017/39).

☞ Véronique CHATARD présente un point sur le budget 2017 utilisé :

- Dépenses 6561 « secours d'urgence » (bons + aides octroyées en CLA et commission): 6121.58 € soit 46% du crédit ouvert.
- Dépenses 6562 « aides » (aides préventives aux impayés : cantine, alsh, classe découvertes, colonies) : 611.75 € soit 15% du crédit ouvert.

| N° dossier | QF | DEMANDE | AVIS | AIDE ACCORDEE |
|---|-----|---|--------|---------------------------------|
| 1/27.06.2017 Délibération 2017/40 | 586 | Demande d'aide pour un impayé ALSH d'avril Demande 3.50 €x5 jours | Accord | 17.50 € versés au Trésor Public |
| 2017/41 | | Demande 3.50 €x15 jours | Accord | 52.50 € versés au Trésor Public |
| 2/27.06.2017 Délibération 2017/42 | 864 | Demande d'aide pour l'achat de vêtement | Accord | 150 € versés à l'intéressée |
| 2/27.06.2017 Délibération 2017/43 | 405 | Demande d'aide pour un séjour spécialisé | Accord | 50 € versés au Foyer Handas |
| 3/27.06.2017 Délibération 2017/44 | 405 | Demande d'aide pour un séjour spécialisé | Accord | 50 € versés au Foyer Handas |
| 4/27.06.2017 Délibération 2017/45 | 405 | Demande d'aide pour un séjour spécialisé | Accord | 50 € versés au Foyer Handas |
| 5/27.06.2017 Délibération 2017/46 | 405 | Demande d'aide pour un séjour spécialisé | Accord | 50 € versés au Foyer Handas |
| 6/27.06.2017 Délibération 2017/47 | 235 | Demande d'aide pour un impayé EDF Demande 300 € | Accord | 300 € versés à EDF |

| | | | | |
|--|-----|---|----------------|---|
| 7/27.06.2017 Délibération 2017/48 | 231 | Demande d'aide pour un impayé d'assurance habitation Demande 290 € | Accord partiel | <i>100 € versés au Crédit Mutuel</i> |
| 8/27.06.2017 Délibération 2017/49 | 349 | Demande d'aide pour un impayé du fuel Demande 300 € | Accord partiel | <i>200 € versés au fournisseur Marlim</i> |
| 9/27.06.2017 Délibération 2017/50 | 317 | Demande d'aide pour impayé EDF Demande 517 € | Accord partiel | <i>150 € versés à EDF</i> |
| Délibération 2017/51 | | Demande d'aide pour impayé SAUR Demande 300 € | Accord partiel | <i>150 € versés à la SAUR</i> |

☞ Martine CELAS demande au Conseil d'Administration s'il est d'accord pour traiter les questions diverses avant d'aborder le choix des produits pour le colis de fin d'année des aînés de la Commune. Le Conseil d'Administration acquiesce.

☞ Point sur l'avancée du projet « **mobilité et autonomie** »

- Le plan de communication suivi:
 - Présence du scooter médical sur la foire du 02/06
 - Envois postaux effectués le 16/06, auprès des médecins, infirmières libérales, kinésithérapeutes, pharmaciens, dentistes, opticiens, podologue-pédicure, audioprothésistes, laboratoire d'analyse, le temps de vivre, assurances, mutuelle.
 - Visites avec le scooter médical à l'office de tourisme, Maison du Département, Maison d'Accueil spécialisée, Allianz, Mutuelle de Poitiers.
 - Publication le 15/05 sur le site internet mairie, news letter mairie et page facebook
 - Article transmis pour publication dans les prochains bulletin municipal et bulletin communautaire
 - Conférence de presse le 22/06 avec tous les partenaires et présentation d'un film pour expliquer le projet. Diffusion sur You tube, France 3, site internet des collectivités impliquées, France 3, radio France bleu.
 - Présentation du projet au sein du conseil communautaire du Val de Vienne.
 - A prévoir :
 - présence du scooter médical sur la foire du 07/07
 - visites avec le scooter, auprès des commerces et autres afin d'échanger autour de cette mise à disposition et faire découvrir le scooter et banaliser sa circulation de la ville.
- Participation à la restitution du travail mené par les étudiants ergothérapeutes de l'école ILFOMER le 08/06.
- Participation prochaine à une réunion de réflexion autour du modèle économique pour permettre de faciliter l'accès à ce moyen de locomotion au plus grand nombre.

☞ Présentation du bilan sur l'utilisation des « pass piscine et Prévert » et perspectives :

En 2006, dans le cadre de la lutte contre les exclusions, le CCAS et les commissions des sports et culturelle ont mis en place le dispositif de pass permettant, à tous, un accès à la piscine et aux spectacles du Centre J. Prévert. L'objectif de ce dispositif est de proposer une alternative : vecteur d'insertion sociale et de cohésion familiale, afin de sortir les personnes en difficultés du constat de repli sur soi et d'isolement.

✓ Utilisation :

| | Nombre de Pass piscine délivrés | Nombre de Pass Prévert délivrés |
|------|---------------------------------|---------------------------------|
| 2014 | 35 | 18 |
| 2015 | 31 | 5 |
| 2016 | 8 | 0 |

62 % des bénéficiaires l'ont demandé mais ne l'ont pas utilisé

✓ **Constats :**

- Les pass sont de moins en moins sollicités notamment le pass culturel
- Les personnes qui en bénéficient ont été identifiées par le CCAS dans le cadre d'une autre demande = public dans la précarité.
- Les personnes qui en font la demande ne l'utilisent pas ou peu (dévalorisation et isolement déjà installés/ difficultés sociales, familiales, financières qui prennent le dessus sur l'ouverture à son environnement).
- Le QF est une notion mal identifiée par les administrés
- L'offre proposée est réduite à 2 activités

✓ La communication sur ce dispositif n'est peut-être pas optimale malgré sa visibilité sur le site internet de la mairie et un dossier central sur les missions du CCAS en 2015.

✓ Suivant l'art L. 123-5 du code de l'action sociale et des familles, « le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune... », or l'utilisation de ce dispositif est restrictive car seules les personnes rentrant dans le cadre des aides du CCAS en bénéficient.

✓ Vu la faible utilisation par les bénéficiaires, ce dispositif ne joue pas son rôle de tremplin pour s'ouvrir aux autres, à son environnement, créer du lien social et ainsi faciliter l'insertion sociale.

III / PROBLEMATIQUE :

Quelles alternatives pourraient être envisagées afin que le CCAS réponde à ses objectifs de lutte contre les exclusions tout en respectant la ligne budgétaire fixée ?

✓ **Nécessité de préciser les objectifs recherchés :**

- Permettre l'accès aux loisirs à un public plus large
- Favoriser les liens familiaux
- Favoriser les relations en dehors du cercle habituel
- Favoriser les échanges
- Favoriser la citoyenneté en permettant d'accéder à l'actualité, aux infrastructures, au développement corporel et intellectuel

✓ **Pistes de proposition :**

- Ouvrir l'offre de loisirs proposée par le pass et se servir de ce support pour :
 - Mettre en avant l'offre locale gratuite :
 - Aire de jeux / parcs/ chemins de randonnées
 - Visites guidées / visites d'usine (porcelaine), sentier d'interprétation
 - Manifestations : feu d'artifice, marché de Noël, fête de la musique, journée du patrimoine, expositions...

- Infrastructures : LAEP, bibliothèque, biblio-transat, espace public numérique, piscine, centre culturel.
- Dispositifs : Formule sport, atelier cuisine
- Trouver des partenaires (sportif, culturel...) proposant une offre complémentaire.
- Mettre en avant l'accessibilité à cette offre : supprimer la notion de QF mais parler en terme de foyer non imposable.
- Permettre d'étudier les dossiers de demande d'aide, ayant pour motif de contribuer à une adhésion à un club aixois, en commission CCAS, dans le cadre de l'aide facultative.

✓ **Méthodologie de travail :**

- Proposer une réunion de réflexion avec les élus en charge :
 - De la culture
 - Des associations
 - du sport
 - Des manifestations et de la communication

Et L'Office de tourisme (voir autres)

☞ Présentation des produits proposés par les différents fournisseurs sollicités, les membres du conseil d'Administration choisissent les fournisseurs et les produits suivants :

| | PERSONNE SEULE | COUPLE |
|---|---|--|
| Valette Foie gras | Tartare de homard et zestes de citron 85 g | Tartare de homard et zestes de citron 85 g |
| | Médailon de chevreuil au foie gras de canard 100 g | Médailon de chevreuil au foie gras de canard 100 g |
| | Terrine des 3 larrons dans le potager, poulet, canard et oie 90 g | Terrine des 3 larrons dans le potager, poulet, canard et oie 180 g |
| | Braisé de canard et sa sauce royale au foie gras 350 g | Braisé de canard et sa sauce royale au foie gras 600 g |
| | Bouteille 37.5 cL Côtes de Gascogne blanc | Bouteille 75 cL Côtes de Gascogne blanc |
| François TASSIE Apicul-teu r | Sachet de berlingot au miel du Limousin 100 g | Sachet de berlingot au miel du Limousin 100 g |
| Bees and Co Apicul-teu r | Pot de miel de fleurs sauvages 125g | Pot de miel de fleurs sauvages 125g |
| Coût | 14.95 € | 17.55 € |

☞ L'ordre du jour étant épuisé, Martine CELAS clôt la séance.